

Indienne et son enfant dans l'Ouest canadien.

mit fin au régime des Compagnies qui faisaient le commerce des pelleteries; des renforts militaires venus de France et un tact prudent apaisèrent les Iroquois et reconquirent les établissements de l'Acadie (aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse) tombés aux mains des Anglais.

Sous le nouveau régime, qui dura jusqu'en 1760, le Canada était gouverné par un Conseil souverain, nommé et dirigé par le Roi. Les principaux fonctionnaires étaient le Gouverneur, qui assurait la défense, l'Intendant, qui veillait sur le commerce et l'administration, et l'Evêque, qui avait charge d'âmes.

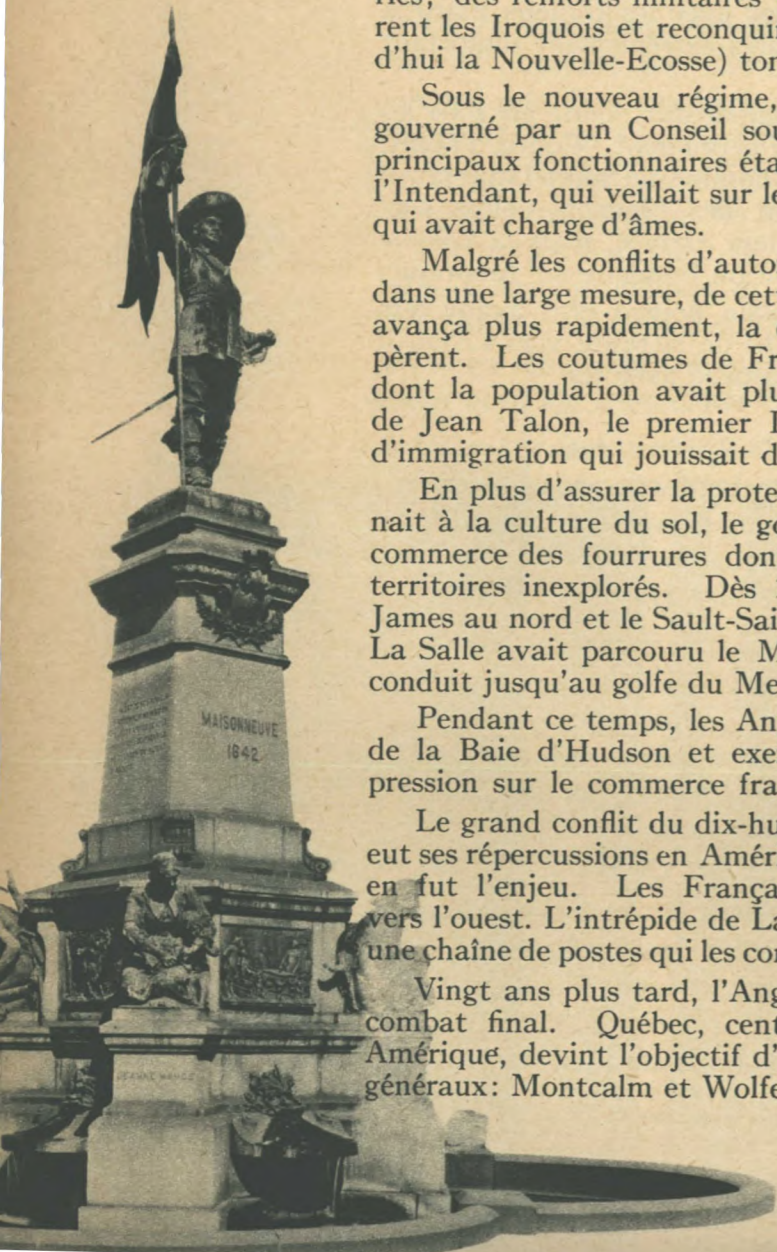
Malgré les conflits d'autorité au sein du Conseil, la colonie bénéficia, dans une large mesure, de cette forme de gouvernement. Le défrichement avançait plus rapidement, la culture du sol et les industries se développaient. Les coutumes de France firent leur apparition dans la colonie, dont la population avait plus que doublé, sous la sage administration de Jean Talon, le premier Intendant, et grâce à une politique hardie d'immigration qui jouissait de l'appui du gouvernement.

En plus d'assurer la protection de la population naissante qui s'adonnait à la culture du sol, le gouvernement royal encouragea fortement le commerce des fourrures dont l'expansion avait déjà pénétré dans les territoires inexplorés. Dès 1670, les Français avaient atteint la baie James au nord et le Sault-Sainte-Marie à l'embouchure du lac Supérieur. La Salle avait parcouru le Mississipi, au sud, et son expédition l'avait conduit jusqu'au golfe du Mexique.

Pendant ce temps, les Anglais avaient fondé, en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson et exerçaient du nord comme du sud une forte pression sur le commerce français des pelleteries.

Le grand conflit du dix-huitième siècle entre la France et l'Angleterre eut ses répercussions en Amérique du Nord et le commerce des fourrures en fut l'enjeu. Les Français continuèrent cependant leur expansion vers l'ouest. L'intrépide de La Vérendrye et ses fils fondèrent, vers 1730, une chaîne de postes qui les conduisit jusqu'aux contreforts des Rocheuses.

Vingt ans plus tard, l'Angleterre et la France se préparaient pour le combat final. Québec, centre nerveux des possessions françaises en Amérique, devint l'objectif d'un conflit qui mit en présence deux grands généraux: Montcalm et Wolfe.



Les Anglais prirent Québec en 1759 à la suite de la bataille historique des Plaines d'Abraham, au cours de laquelle Montcalm et Wolfe tombèrent tous deux couverts d'une même gloire. Aujourd'hui un même monument honore leur mémoire et symbolise le respect mutuel des deux races dont la destinée fut scellée sur ce champ de bataille.

Les Français avaient entrepris la mise en valeur d'un continent nouveau et les soixante mille colons échelonnés le long du Saint-Laurent s'inquiétèrent du sort de leurs institutions, leur religion et leur culture sous la domination anglaise.

SIÈCLE D'ÉVOLUTION AVANT LA CONFÉDÉRATION

Après onze ans de gouvernement provisoire qui changea fort peu de choses dans le mode de vie au Canada, l'adoption de l'Acte de Québec en 1774 apporta aux traditions françaises une garantie nouvelle et définitive, puisqu'elle remettait en vigueur les lois civiles françaises, même si elle proclamait le droit criminel anglais, et qu'elle reconnaissait le régime semi-féodal de la tenure foncière et conservait au clergé catholique ses redevances et ses droits coutumiers.

La guerre de l'Indépendance américaine, au moyen de laquelle les treize colonies anglaises du sud proclamèrent leur souveraineté comme Etats-Unis d'Amérique, commença l'année suivante. Le Canada et particulièrement les colons français, invités à entrer dans la révolte, refusèrent. Le Canada resta attaché à l'Angleterre.

L'immigration d'environ quarante mille réfugiés américains demeurés loyaux à l'Angleterre vint affermir le lien britannique. Initiés à l'agriculture, ces immigrants se taillèrent dans la forêt de nouveaux centres de colonisation.

Les "Loyalistes" de même que les colons américains qui vinrent par la suite au Canada, épris de liberté, désiraient un gouvernement représentatif. L'Acte constitutionnel de 1791 répondit à cette aspiration en établissant des assemblées populaires. Le Canada fut partagé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, que séparait la rivière Ottawa. On dota chaque province d'une assemblée législative élue. Bien que les gouverneurs provinciaux, entourés d'un conseil exécutif qu'ils choisissaient eux-mêmes, fussent encore les maîtres, on avait fait un premier pas vers un gouvernement démocratique.

Québec, capitale du Canada français.

